

Namaste, Viviane, *Imprimés interdits. La censure des journaux jaunes au Québec, 1955-1975* (Québec, Septentrion, 2017), 240 p.

Yves Lever

Volume 71, numéro 3-4, hiver-printemps 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1048529ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1048529ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lever, Y. (2018). Compte rendu de [Namaste, Viviane, *Imprimés interdits. La censure des journaux jaunes au Québec, 1955-1975* (Québec, Septentrion, 2017), 240 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 71(3-4), 191-194.
<https://doi.org/10.7202/1048529ar>

d'un épilogue plutôt qu'un chapitre en tant que tel. On y perd un peu de vue Haïti alors que Sean Mills porte son regard sur la racialisation des normes sexuelles au Québec et sur la conception hétéro-centrée des rapports sexuels chez les nationalistes radicaux. On sent cependant que Sean Mills entend boucler la boucle en terminant son livre sur la figure haïtienne par excellence de l'histoire québécoise de ces trente dernières années (Dany Laferrière) et qu'il tente par la même occasion de donner un portrait exhaustif des relations Québec/Haïti.

La lecture de *A Place in the Sun. Haiti, Haitians and the Remaking of Quebec* s'impose en ces temps fragiles où la figure du migrant fait peur et où les frontières, et autres murs, sont présentés par certains comme la panacée à un monde postindustriel. Il s'impose aussi dans la mesure où Haïti est toujours aux prises avec un écheveau de représentations dévalorisantes qui structurent de manière limitative son existence et qui constituent une partie du bagage culturel apporté par les migrants haïtiens qui continuent de chercher asile au Québec. Accessible, ce très beau livre s'impose, dans sa version originale ou dans sa version française (*Une place au soleil. Haïti, les Haïtiens et le Québec*, Mémoires d'encrier, 2016), pour tout étudiant, chercheur ou lecteur intéressé par l'histoire d'Haïti, du Québec ou des Amériques.

JEAN-PIERRE LE GLAUNEC
Département d'histoire,
Université de Sherbrooke

Namaste, Viviane, *Imprimés interdits. La censure des journaux jaunes au Québec, 1955-1975* (Québec, Septentrion, 2017), 240 p.

En couverture, on lit d'abord *Imprimés interdits*, puis en plus petit *La censure des journaux jaunes au Québec, 1955-1975*. D'un sujet très large, on annonce donc une matière limitée : un type de publication dans un court temps.

Le terme « jaunisme » est connu depuis la fin du XIX^e siècle et renvoie à un type de publication misant sur des faits divers plus ou moins scandaleux du monde du spectacle ou de la criminalité. La tradition veut qu'en Angleterre, où le genre fait alors florès, ces journaux de format tabloïd surtout sont imprimés sur du papier de couleur jaune, mais on retient

aussi que le papier journal jaunit assez rapidement. D'où l'appellation répandue de « journaux jaunes ».

Dès les années 1920, les milieux catholiques québécois s'élèvent contre ces publications, venues surtout des États-Unis, où, selon Georges Pellerier (*Le Devoir*, 6 juillet 1923), on donne « au public naturellement curieux cette sorte de nouvelles faisandées, on pousse à l'extrême l'appétit qu'il a des récits où se mêlent la cupidité, le sang, la boue, une conduite scandaleuse ou cynique ».

Dans son ouvrage, Viviane Namaste se concentre sur une dizaine de ces « journaux jaunes » de langue française qui font la fortune de leurs propriétaires pendant deux décennies, soit de 1955 à 1975, au moment où le maire nouvellement élu Jean Drapeau et son chef de l'escouade de la moralité, Pacifique Plante, leur font la lutte la plus virulente. En 1975, la vie nocturne de Montréal s'est transformée et la presse qui en rend compte ne suscite plus de censure. Les plus populaires de ces publications vivent encore de nombreuses années, parfois sous un autre nom.

Ces « journaux jaunes » sont souvent « liés au monde des cabarets et du *nightlife* » (p. 15) et au monde interlope montréalais, de sorte qu'ils deviennent « un objet symbolique pour représenter le dévergondage de la ville » (p. 38). Pour les autorités religieuses et politiques, ils sont une « presse pestilentielle » (p. 25), « responsable de la corruption des mœurs » (p. 25) et de la « dépravation » de la jeunesse. Ils ont pour noms, en commençant par les plus populaires, *Nouvelles et potins*, *Allô police*, *Montréal confidentiel*, *Crimes et sensations*, *Ici Montréal*, *Tous les secrets de l'amour*, *Minuit*, *Jour et nuit*, etc. (p. 29). L'auteure illustre leur contenu en reproduisant des pages titres de plusieurs d'entre eux, et l'on découvre des titres comme « Fais de moi ce que tu veux... » ; « Tu tins ses mamelles dans ta bouche... » ; « Un sexathon à Westmount... » ; « Soyez populaire tout en restant vierge... » ; « J'aime mon docteur parce qu'il a les mains très douces... (72) ». Sans surprise, on lit que tout ce qui touche la sexualité porte le plus à controverse.

Qui publie cette littérature ? La question semble ne pas avoir intéressé l'auteure. Pourtant, une courte recherche aurait amené au-devant de la scène les Pierre Péladeau, Berthold Brisebois, Serge Brousseau, etc.

Menée par les autorités religieuses, le cardinal Paul-Émile Léger en tête avec les Chevaliers de Colomb et les Liges du Sacré-Cœur (p. 56), la lutte contre ces magazines bénéficie d'un triple apport juridique (p. 106-125). Un, tout citoyen peut intenter une poursuite au nom de la loi fédérale

sur l'obscénité. Deux, le gouvernement du Québec a voté en 1950 la *Loi concernant les publications et la morale publique*, qui fournit toutes les armes possibles pour lutter contre « toute publication contenant quelque illustration » et dont l'application est confiée au Bureau de censure du cinéma, qui ne ménage pas ses condamnations. Trois, les municipalités édictent des règlements quant à la distribution des magazines.

La censure porte sur la morale publique principalement en tant que lutte contre la pornographie, mais elle se fait aussi au nom de la survie de la race canadienne-française, car « c'est à cette condition – et seulement à cette condition – que notre race pourra avoir une élite aux convictions solides qui la hissera vers la supériorité », peut-on lire dans *L'Écho du Bas-Saint-Laurent* en 1955. À cet égard, on peut regretter que l'auteure n'ait pas retenu et développé cette constatation d'un article de *Vrai* (11 mai 1957), article que pourtant elle cite : « Toutes les feuilles jaunes que nous venons de mentionner ne font pas que de la pornographie, mais aussi de la politique. Comme par hasard, elles sont toutes duplessistes. »

À la suite des travaux de Pierre Hébert, l'auteure assume le volet souvent négligé de la censure, celui de la prescription qui s'ajoute aux proscriptions (p. 79-87). Ainsi, elle relate le travail de promotion d'une « bonne littérature », fournissant même la liste des « 100 livres que tout enfant doit avoir lus » que des Liges du Sacré-Cœur publiaient.

Cette lutte contre les imprimés dits obscènes se déroule dans tout le Québec. À cet égard, l'auteure consacre tout un chapitre à la situation de Rimouski, où cependant, rien de bien particulier ne se passe (p. 149-188). Là comme partout, la censure n'a que très peu d'efficacité.

Pour terminer, Namaste consacre une longue « conclusion » (p. 189-226) à tenter d'actualiser dans les années récentes les paradigmes de censure développés pour la période étudiée. Elle relate quelques tentatives de censure selon divers modes, pour ramener l'idée que les directives les plus efficaces s'effectuent en amont des œuvres. Les exemples ne sont guère probants : le Projet de loi C-20 de 2002 sur la pornographie juvénile est mort au feuillet ; les films *Young People Fucking* de Martin Gero et *Hommes à louer* de Rodrigue Jean ont eu une distribution normale ; les problèmes de distribution des essais *Noir Canada* d'Alain Deneault et *La caisse dans tous ses états* de Mario Pelletier sont plus complexes qu'elle ne le laisse entendre.

Il y a quelques petits irritants. L'absence d'un index des noms et titres d'œuvres est impardonnable pour ce type d'ouvrage. Dans la liste de

magazines incriminés en page 30, on trouve *Poubelles et crottins* ; il aurait dû être noté que c'est le surnom méprisant que les intellectuels de *Vrai* attribuaient à *Nouvelles et potins*. À plusieurs reprises, on lit des répétitions d'informations. L'éditeur Septentrion, habituellement exigeant, aurait dû faire ici un meilleur travail de révision.

En complément de cet ouvrage, je signale qu'il y a plusieurs articles sur le même sujet dans le *Dictionnaire de la censure au Québec : littérature et cinéma* de Pierre Hébert, Kenneth Landry et Yves Lever.

YVES LEVER

Professeur émérite du collège Ahuntsic et historien du cinéma

Pageau, Gilles, dir., *Souvenances canadiennes. Henri-Raymond Casgrain* (La Pocatière, Les cahiers d'histoire, 2017), 559 p.

Bien que connues des chercheurs, les *Souvenances canadiennes* de l'abbé Henri-Raymond Casgrain étaient jusqu'à présent difficiles d'accès. Et pour cause, l'interdiction de publication formulée par Casgrain lui-même avait amené les archivistes dépositaires du document à en limiter la consultation (p. 13). Ce temps est désormais révolu grâce à l'imposant travail d'édition de Gilles Pageau. Contournant la prohibition de Casgrain en rappelant que ce dernier avait entrepris de faire publier ses Mémoires de son vivant et qu'il avait, lui aussi, brisé un interdit en publiant les Mémoires de son défunt ami Antoine Gérin-Lajoie, Pageau livre au public et aux chercheurs une version annotée des *Souvenances canadiennes*.

L'édition de Gilles Pageau compte 559 pages réunissant 18 chapitres. Débutant par des souvenirs de jeunesse idylliques (chapitres 1 à 4), le récit s'attarde ensuite sur la vie à la campagne, son folklore et ses légendes (chapitres 5 à 9). Dans les chapitres 10, 11 et 12, Casgrain évoque ses études, sa formation religieuse et son vicariat. La fin des *Souvenances* est enfin consacrée à sa carrière d'homme de lettres, à ses recherches, puis à sa retraite (chapitres 13 à 18). Henri-Raymond Casgrain en profite pour dresser le portrait de plusieurs de ses plus proches collaborateurs et amis, nous donnant ainsi l'occasion de découvrir son implication dans le réseau littéraire canadien-français.